



VIGILANCE METEO JAUNE

VAGUES - SUBMERSION

Destinataires :

Services : Astreinte transport Nouvelle-Aquitaine – Capitaineire Bayonne – CAPB - CODIS - Conseil Départemental – Conseil régional Gestion des ports- COZ – DIRM- DDSP – DDTM - DDTM DML - Gendarmerie (CORG) – Les pilotes de l'Adour – Météo France - Port de Bayonne – Port de plaisance d'Anglet - SP Bayonne

Communes : Anglet – Bayonne – Biarritz – Bidart – Ciboure – Guéthary – Hendaye – Saint-Jean de Luz – Urrugne – Villefranque – Mouguerre – Urcuit – Urt – St Pierre d'Irube – Lahonce

Presse : AFP – France 3 – France Bleu Béarn – France Bleu Bayonne – Pyrénées presse – Sud-Ouest

Date : Mercredi 27 mars 2024

Heure : 08h16

N° : 1

Description de l'évènement :

Début événement le jeudi 28 mars 2024 dès 03h00

Fin événement prévue le jeudi 28 mars 2024 à 23H59 au moins

Qualification de l'évènement

Vigilance JAUNE VAGUES / SUBMERSION

Situation actuelle

Phénomène non débuté. La dépression NELSON se maintient au sud-ouest de l'Irlande, renforçant les vents de Sud-Ouest dans le golfe de Gascogne.

Evolution prévue

Ces vents forts génèrent de fortes vagues d'Ouest qui se propagent progressivement sur le littoral atlantique. De plus, les conditions atmosphériques sont à l'origine d'une surélévation importante du niveau de la mer (surcote), qui se rajoute à des niveaux marins déjà élevés.

Ces vagues s'amplifient et gagnent l'ensemble de la façade jeudi matin, et la conjonction de ces fortes vagues et de ces niveaux marins élevés risque d'engendrer des submersions par franchissement de paquets de mer sur les zones exposées du littoral des Pyrénées-Atlantiques pour les deux pleines mers de jeudi.

Heures des pleines mer et coefficients:

- Jeudi à Saint-Jean-de-Luz : 05h57 (coeff 85) et 18h12 (coeff 82).

Conséquences possibles : Soyez attentifs si vous pratiquez des activités au niveau du rivage: localement une élévation temporaire du niveau de la mer ou de fortes vagues sont susceptibles de provoquer des envahissements côtiers.

Conseils de comportement : Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation. Evitez de circuler en bord de mer à pied ou en voiture. Si nécessaire, circulez avec précaution en limitant votre vitesse et ne vous engagez pas sur les routes exposées à la houle ou déjà inondées.

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de la situation en consultant le site :

www.meteo.fr ou sur le répondeur Météo-France au 05 67 22 95 00

En cas d'urgence, appelez le permanent SIDPC par le standard de la préfecture : **05.59.98.25.25**

P/Le Préfet,
Le Permanent SIDPC